



changement de statut

Par **venace**, le **11/02/2021** à **20:09**

Bonjour,

J'ai finis mon master2 récemment étant étudiant alternant. Pour le contrat d'alternance, mon entreprise s'est occupée de tout et tout s'est bien passé. A l'issue de mon alternance, l'entreprise m'a proposé un cdi et le dossier de changement de statut a été introduit à la préfecture et aujourd'hui, le dossier est au niveau de la Direccte pour l'autorisation de travail. Le problème auquel je suis confronté est que la Direccte demande certaines pièces pour étudier le dossier dont l'autorisation provisoire de travail qui accompagnait le contrat de professionnalisation lors de mon alternance; sauf que j'étais pas du tout au courant d'une telle démarche lors de la signature du contrat pro; ni mon école ni l'entreprise.

Qu'est ce que je peux faire svp ?